

DÉCOUPE ET MISE EN PLACE DES ANIMAUX DANS LA NÉCROPOLE DE LAMADELAINE (LUXEMBOURG, I^{ER} SIÈCLE AVANT NOTRE ÈRE)

Patrice MÉNIEL*

Résumé

Au premier siècle avant notre ère, des parties d'animaux sont déposées dans les sépultures, directement ou après un passage sur le bûcher. La nécropole de Lamadelaine, au Luxembourg, offre l'occasion d'étudier les règles de choix des animaux, des quartiers de viande et les modalités de dépôt à partir d'une cinquantaine de sépultures contenant des offrandes animales très bien conservées. Le porc est au centre du dispositif, non seulement par ses effectifs, mais aussi par la place qu'il occupe dans les fosses. La position des ossements et les traces de découpe montrent que certains quartiers ont été désarticulés, avant d'être reconstitués lors du dépôt. Ces pratiques concernent également le chien et le coq. La position des quartiers dans les fosses permet de définir un cercle intérieur où l'on trouve le porc, le coq et le chien, puis une couronne périphérique avec le bœuf et les caprinés ; quant au cheval il est souvent à l'extérieur de la fosse, avec des restes non comestibles.

Summary

Disarticulation and deposit of animals in the cemetery of Lamadelaine (Luxembourg, first century B.C.).

During the first century B.C., animal parts were placed in graves, directly or after cremation. About fifty graves with well preserved animal bones have been found in Lamadelaine (Luxembourg). They provide an opportunity to study rules of choice of species and animal parts, and methods of storage. The pig is the first of the animals, not only in the number of bones, but also in its central place in the pits. Distribution of bones and butchering marks show that, in some cases, animal parts have been disarticulated prior to being pieced together in the pits. The same practices have been noticed for dogs and poultry offerings. Distribution of quarters in pits allows us to define an interior circle with pig, poultry and dog, and a peripheral zone with oxen and sheep. Horses, often found next to the pits, are represented by non edible parts.

Mots clés

Offrandes animales, Sépultures, Deuxième Age du Fer, Lamadelaine, Luxembourg, Trace de découpe, Archéozoologie, Répartition, Espace funéraire.

Key Words

Animal offerings, Graves, Late Iron Age, Lamadelaine, Luxembourg, Butchering marks, Archaeozoology, Distribution, Funeral field.

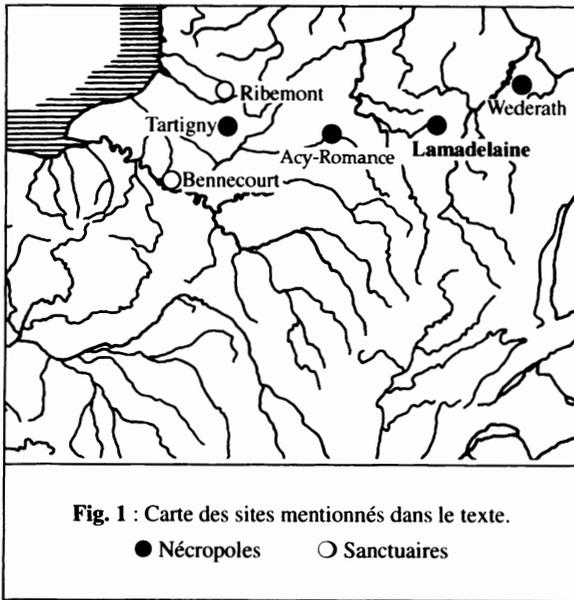
Introduction

Aux sites d'habitats gaulois d'Acy-Romance dans les Ardennes (Lambot, Friboulet et Méniel, 1994) et du Titelberg au Luxembourg (Metzler, 1984 ; Méniel, 1993) sont associées des nécropoles dont la fouille a révélé l'existence de nombreux ossements d'animaux témoignant de dépôts que l'on qualifie, en première approche, d'offrandes animales. A la période gauloise, et en particulier au I^{er} siècle avant notre ère, ces offrandes peuvent être déposées sur le bûcher, et elles sont alors réduites à l'état de cendres, ou placées directement dans les fosses, ce qui ne leur assure pas toujours de bonnes conditions de conservation, car

elles peuvent être exposées à diverses altérations, comme celles dues aux radicelles de plante dans les terrains crayeux d'Acy-Romance. Toutefois, ces conditions de dépôt comptent parmi les plus favorables que l'on puisse rencontrer en milieu archéologique, les ossements échappant aux nombreuses altérations auxquelles ils sont habituellement soumis dans les habitats, et en particulier à l'action des carnivores.

La plupart des restes animaux découverts dans les tombes de la fin de l'Age du Fer relèvent de pratiques alimentaires, offrandes ou déchets culinaires ; les autres sont des éléments de parures ou des os isolés dont la présence

* CNRS, ENS, Paris, CRAVO - 21, rue des Cordeliers, 60200 Compiègne, France.



peut s'expliquer de plusieurs façons. Dans cette présentation, nous utiliserons la liste des quartiers de viande résultant de la découpe des carcasses (tête, gril costal, épaule, jambon, pied ...) en nous appuyant sur le fait que la plupart des ossements participent d'ensembles anatomiques. Toutefois, cette nomenclature, qui facilite les énumérations (en évitant l'usage des listes d'ossements), est loin d'être parfaitement adaptée, certaines de ces parties cohérentes au plan de l'anatomie (comme l'ensemble des os du jambon) pouvant être désarticulées alors que d'autres, aux ossements disjoints (tête et côtes), au contraire, sont associées au sein d'une même pièce de viande.

L'un des enjeux de l'étude de ces offrandes alimentaires est d'arriver à distinguer les traces des quartiers de viande offerts au défunt, qu'ils soient déposés sur le bûcher ou dans la fosse, des ossements décharnés résultant de ce qui a pu être consommé par les participants lors d'un éventuel banquet funéraire. Cette distinction n'est pas toujours aussi simple qu'on pourrait le souhaiter et c'est principale-



Fig. 2 : La tombe 1 de la nécropole de Lamadelaine, présentant un important dépôt de quartiers de porcs.

ment à partir des traces de découpe qu'elle est habituellement établie. Il s'avère que, dans la nécropole de Lamadelaine, d'autres paramètres peuvent être mis à contribution, comme la position relative des ossements. Cela permet d'aborder également les règles de dépôt et d'établir une relation entre l'espace, concret, de la tombe et celui, abstrait, des pratiques funéraires.

Cette étude de l'alimentation dans le domaine des pratiques funéraires ouvre naturellement à des comparaisons avec l'alimentation quotidienne, telle qu'on peut l'étudier à partir des déchets culinaires de l'oppidum du Titelberg (Méniel, 1993) qui domine la nécropole, mais également avec les pratiques sacrificielles mises en évidence sur des sanctuaires lointains (Ribemont-sur-Ancre, Bennecourt : Méniel, 1991).

La place des animaux dans l'espace funéraire sera donc déterminée à travers les offrandes alimentaires, elles-mêmes caractérisées par la fréquence des espèces, la nature des quartiers de viande, et les règles de leurs disposition dans les tombes. Ce sont évidemment ces dernières qui permettent le mieux d'étudier la place des animaux dans la tombe, et elles seront privilégiées dans cette présentation. Nous serons ainsi amené à distinguer un niveau topographique (la position et la disposition des quartiers de viande dans la sépulture) et un degré de sélection (fréquence des espèces, règle de choix, préparation), dont nous déduisons la place des animaux dans les pratiques funéraires. Il est évident que cette présentation, qui intervient quelques mois après la fin de la fouille et qui ne prend en compte que les restes animaux, a un caractère préliminaire et ne constitue qu'une étape de l'étude pluridisciplinaire menée sur cette nécropole.

La nécropole de Lamadelaine

La nécropole de Lamadelaine (fig. 1) est un site capital pour l'étude de l'animal dans les pratiques funéraires, d'abord parce que les ossements y sont très bien conservés (ce qui n'est pas le cas des sites de référence, fort rares au demeurant), ensuite parce qu'elle est fréquentée sur l'ensemble du I^{er} siècle avant notre ère, c'est-à-dire à la fin de l'Indépendance, lors de la conquête romaine et au début de la romanisation. Enfin, elle est installée sur le flanc nord-ouest de l'oppidum du Titelberg, vaste fortification trévière occupée également aux périodes gauloise et romaine (Metzler, 1984), pendant au moins quatre siècles.

La fouille, dirigée par Jeannot Metzler (Musée de l'Etat, Luxembourg), a été motivée par les dégradations agricoles, certaines tombes ayant déjà été bouleversées par la charrue. Sur quatre-vingt cinq sépultures, une cinquantaine ont livré des restes animaux ; seule une partie de ces dernières, celles qui ont été épargnées par la charrue et où

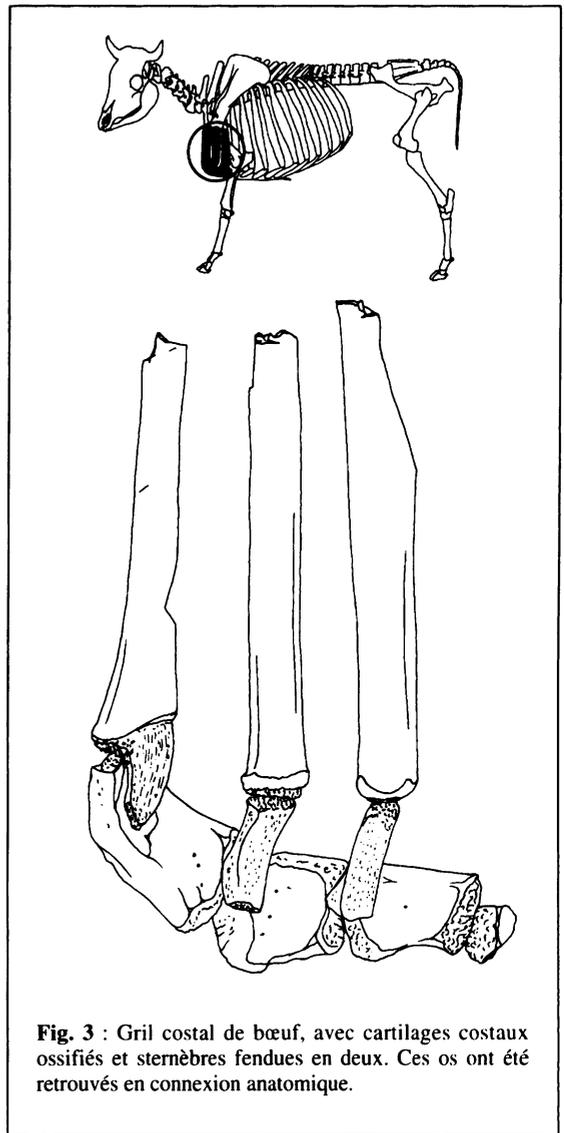


Fig. 3 : Gril costal de bœuf, avec cartilages costaux ossifiés et sternèbres fendues en deux. Ces os ont été retrouvés en connexion anatomique.

des ossements animaux non brûlés ont été découverts, sont mises à contribution dans cette présentation. En effet, l'incinération, qui se généralise à la période romaine, ne laisse aucune possibilité d'analyse topographique des offrandes animales ; c'est également pour cette raison qu'il ne sera pas fait mention des résultats de l'analyse des offrandes alimentaires de l'importante nécropole de Wederath (Gerdes, 1992), également située en pays trévière.

Les restes découverts dans les sépultures proviennent essentiellement de porcs (occurrences, nombre et volume des quartiers) : ce sont toujours les quartiers de cet animal qui sont les plus visibles, à tel point que certaines sépultures pourraient passer, à première vue, pour des inhuma-

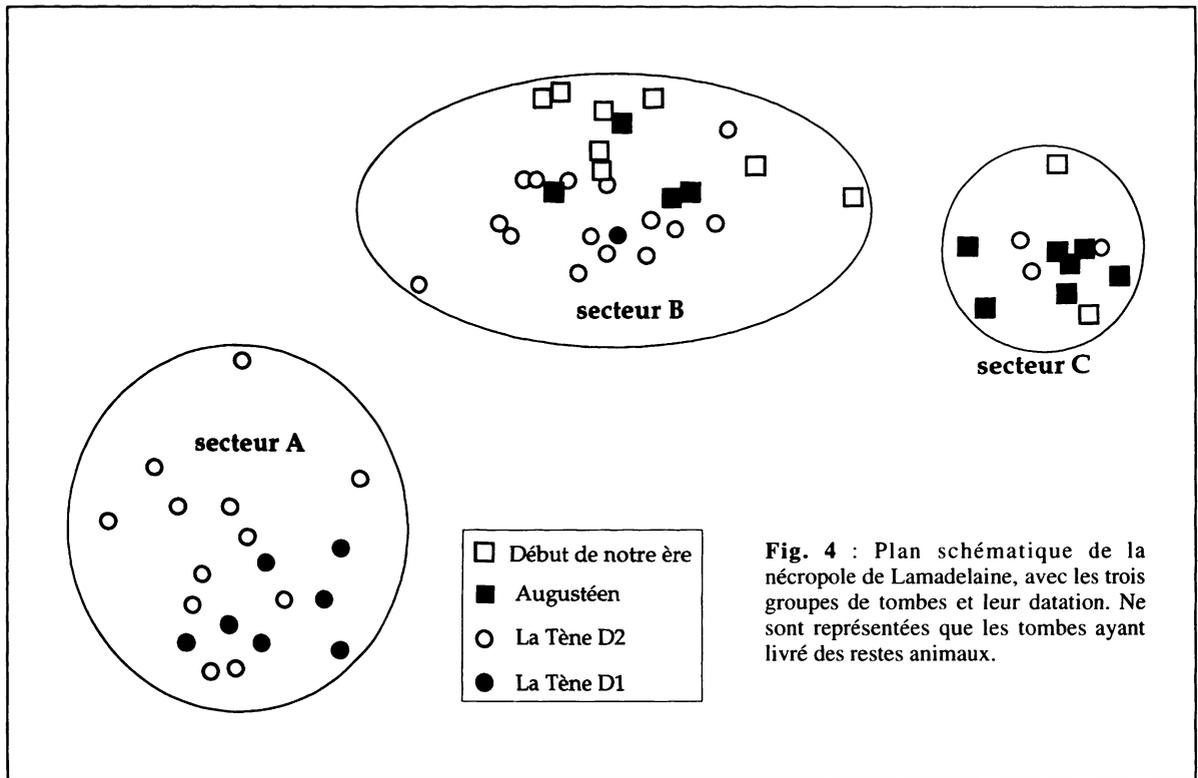


Fig. 4 : Plan schématique de la nécropole de Lamadelaine, avec les trois groupes de tombes et leur datation. Ne sont représentées que les tombes ayant livré des restes animaux.

tions. En effet, les offrandes animales ont été déposées en premier, au fond des fosses, avant les vases. Dans quelques cas, ces derniers masquent des vides, ce qui peut donner l'illusion d'un porc plus ou moins complet (fig. 2), bien que composé de quelques éléments disjoints, plus ou moins reconstitués ; mais aucun squelette entier n'a été déposé.

Les restes des autres espèces sont beaucoup moins visibles, tant dans les effectifs que dans l'espace qu'ils occupent, même si certains d'entre eux, comme ceux des bœufs, ne sont pas négligeables. Il s'agit de grils costaux (parties distales de côtes avec cartilages costaux, sternères fendues en deux, fig. 3), ou d'os de cuisse fendus et taillés, dont un cas où le tibia, réduit à l'état d'esquilles, a néanmoins conservé sa forme initiale et des relations articulaires avec des os du tarse et la partie distale du fémur.

La nécropole de Lamadelaine s'organise en trois groupes de tombes (fig. 4), appartenant à quatre phases chronologiques couvrant le Ier siècle av. J.-C. Malheureusement, il n'y a que deux secteurs qui présentent un nombre suffisant de tombes contemporaines pour permettre des comparaisons (A et B, pour La Tène D2 -entre 80 et 30 av. J.-C.-). La principale différence qui apparaît

entre ces deux secteurs concerne la fréquence des quartiers de viande, plus élevée dans secteur A (83 pour 12 sépultures) que dans le secteur B (83 pour 17 sépultures).

Le corps de l'animal et l'espace de la tombe

La place de l'animal dans la tombe peut être envisagée de plusieurs manières. La première est la position de chacune des pièces dans les fosses, mesurée, faute de limite de creusement dans le sédiment argileux, par rapport au centre de la zone occupée par le mobilier. La seconde concerne la position relative des quartiers, certains, préalablement désarticulés, ayant été regroupés lors de leur mise en place. Ces deux termes déterminent la topographie animale dans les sépultures gauloises de Lamadelaine.

La position des quartiers (en fait leur centre de gravité) a été déterminée par rapport au centre de l'ensemble des dépôts. Cette distance a ensuite été ramenée au plus grand diamètre de cette zone (fig. 5). Il apparaît ainsi que trois animaux ont été déposés dans la zone centrale : le porc, le coq et le chien, alors que le bœuf et les caprinés occupent la périphérie ; quant au cheval, il se situe souvent au voisinage de la tombe. A ces trois zones correspondent des nombres de quartiers très différents : 109 au centre, 11 en périphérie et 6 à l'extérieur.

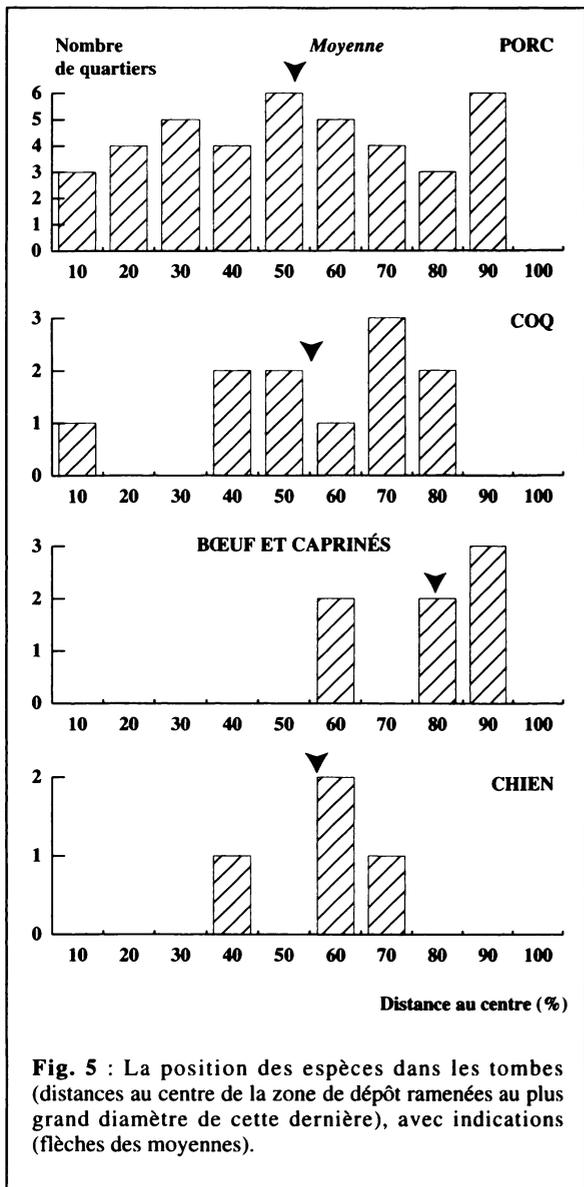


Fig. 5 : La position des espèces dans les tombes (distances au centre de la zone de dépôt ramenées au plus grand diamètre de cette dernière), avec indications (flèches des moyennes).

Les ensembles anatomiques, têtes fendues en deux, grils costaux et jambons, ont permis d'établir une liste de quartiers de viande. Mais cette nomenclature est remise en cause par la désarticulation et la position des ossements. En effet, les jambons ont été démantibulés, puis leurs os regroupés et disposés selon un schéma tout à fait particulier (fig. 6), où les parties distales des fémurs et des tibias ont été rapprochées, alors que les proximales, entourées de viande, sont restées éloignées. Ces deux os forment un V dans l'ouverture duquel on trouve le coxal, décharné avant la désarticulation de la hanche. Des observations analogues

peuvent également être effectuées pour les membres, cuisses et épaules, des chiens. De même, les coqs, dont aucun squelette entier n'a été retrouvé, ont été mis en pièces (ailes, cuisse, filet ...) et certains déchets (ailerons, pattes, tête) éliminés, avant que les pièces de viande ne soient entassées (fig. 7). Ce n'est donc pas au dépôt de quartiers résultant de l'équarrissage (au sens premier) que nous avons affaire, mais plutôt à une reconstitution de parties préalablement disloquées.

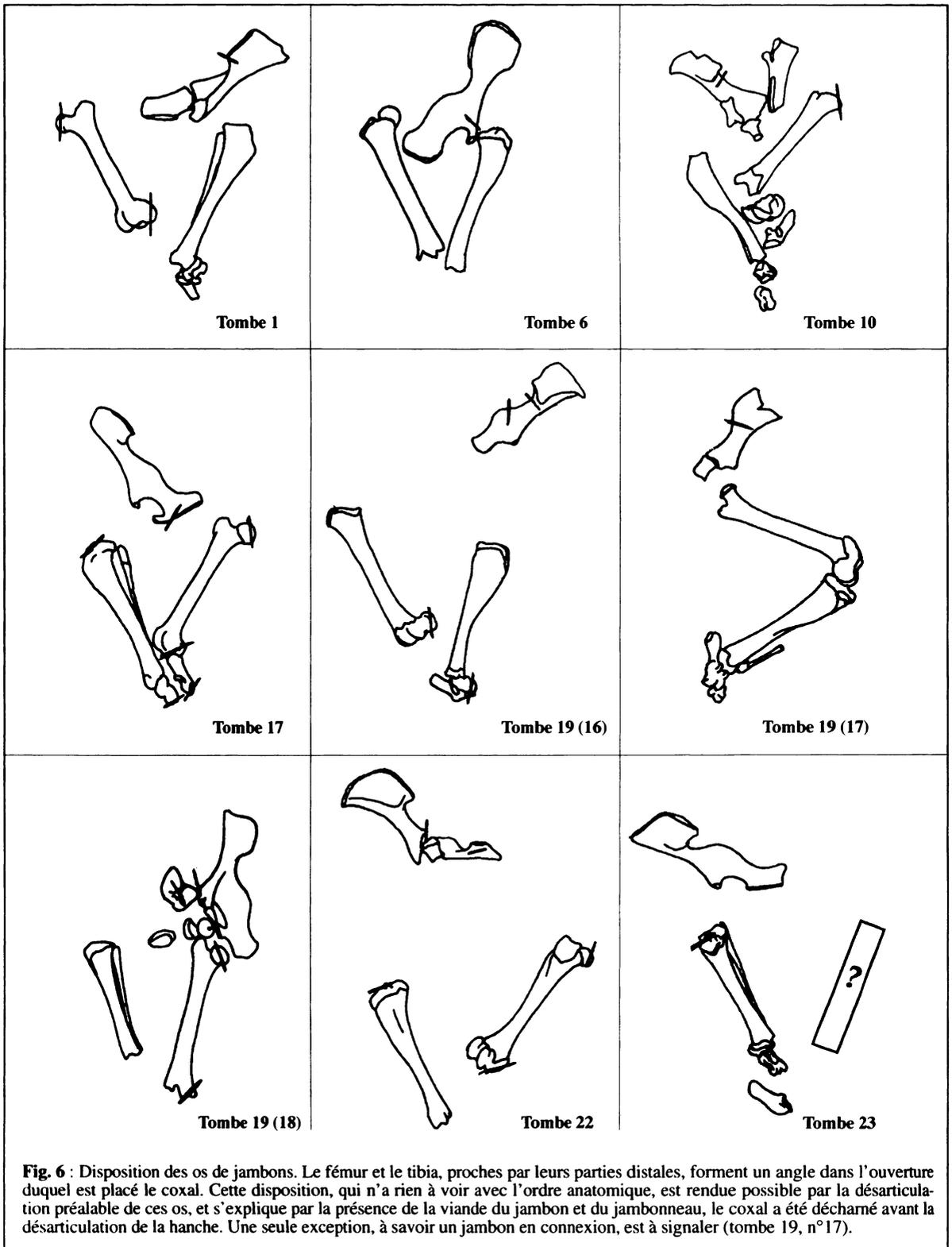
A l'opposé du jambon, le quartier de porc le plus volumineux, composé de la moitié de la tête, du cou et d'une partie du gril costal, n'est pas toujours représenté par une base osseuse continue : les cervicales, qui assurent le lien entre tête et côtes dans deux tombes, ont souvent (dans au moins sept tombes) été éliminées en même temps que les vertèbres thoraciques lors de la découpe. Les ossements, crâne d'un côté, côtes de l'autre, constituent alors des ensembles disjoints, et c'est leur position relative qui indique la présence de la viande. C'est sans doute à une préoccupation relevant de la mise en scène qu'il faut attribuer la préférence affichée pour les parties gauches (fig. 8) (environ deux fois plus de têtes, cous et grils costaux gauches que de droits) alors que l'équilibre règne pour les parties dont la latéralisation est moins évidente, comme les os de membres.

En règle générale la position des différents quartiers ne correspond pas à celle du corps de l'animal, les jambons et les pieds ne sont pas placés là où la position des têtes le laisserait prévoir si l'ordre anatomique avait été respecté ; la seule exception correspond au cas, unique, où le jambon a été maintenu en connexion.

Dans tout ce dispositif, le cheval est à part. En effet, tout distingue les quelques restes de cet animal de ceux des autres espèces : toutes les parties du corps sont représentées par des pièces isolées, dont aucune ne peut être considérée comme une offrande alimentaire. Certains os sont situés en dehors des tombes, à tel point qu'on pourrait penser qu'ils n'ont rien à voir avec les rites funéraires. Mais des os isolés de chevaux figurent également dans les incinérations, ce qui montre qu'ils sont bien associés aux rites, et que leur présence n'a rien d'accidentel. D'ailleurs, dans le cas où il s'agirait d'os intrusifs, il faudrait expliquer pourquoi le cheval serait le seul à être ainsi représenté.

De la topographie de la tombe à l'espace symbolique

L'examen des sépultures permet d'extraire deux critères de classement des espèces animales. Le premier repose sur la topographie : c'est la position des espèces dans les tombes ; le second concerne leur abondance, mesurée ici par le nombre de quartiers. Ce classement des espèces



(fig. 5), s'établit ainsi : le porc, le coq, le chien, le bœuf, les caprinés et le cheval, qui n'est pas consommé dans l'habitat du Titelberg. Compte tenu de la position relative du cheval et du porc, qui sont aux deux extrémités de l'échelle des préférences alimentaires des Gaulois (Méniel, 1992), ainsi que du caractère alimentaire attaché aux offrandes funéraires, il est possible de superposer ce classement à une échelle de qualité des viandes. En effet, il n'a pas été trouvé de restes d'animaux familiers, comme cela est le cas dans les nécropoles ardennaises, où de très petits chiens

sont incinérés, sans doute avec leur maître. Ici, mis à part le cheval, tous les animaux participent d'offrandes alimentaires. Cette utilisation est particulièrement révélatrice de la manière dont l'homme considère ces animaux.

Les animaux dans les pratiques funéraires, domestiques et sacrificielles

La consommation de l'animal trouve sa place dans des contextes aussi divers que l'habitat, le sanctuaire et la nécropole. Cette omniprésence permet de rapprocher des sites qui, sans cela, pourraient apparaître bien différents les uns des autres. Il est évident que le nombre de sites étudiés est trop élevé pour des comparaisons exhaustives, et il faut se limiter à quelques cas particuliers.

Un certain nombre de points communs à tous ces cas où l'animal est consommé est la prédominance des mammifères domestiques sur les espèces sauvages et les oiseaux. La chasse joue un rôle limité dans l'approvisionnement des sites d'habitat, et il en va de même dans les nécropoles. A Lamadelaine, sur trois cents offrandes (toutes périodes confondues), une seule provient d'une espèce sauvage : il s'agit d'une épaule de cerf. Contrairement à l'habitude, où c'est le lièvre qui arrive en première position, malgré des conditions taphonomiques défavorables dans les sites d'habi-

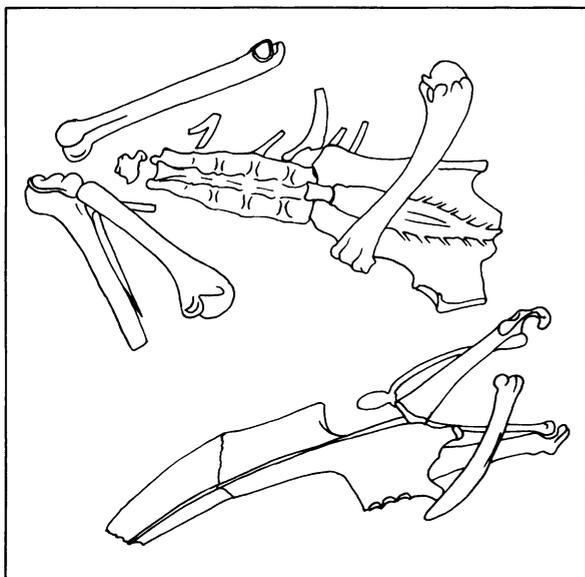


Fig. 7 : Relevé des restes d'un coq (tombe 30), qui montre la présence d'une cuisse en connexion, du bréchet et de la ceinture ailare (les blancs) et les deux humérus (les ailes). Ces pièces de viande découpées ont été réunies lors du dépôt, alors que les extrémités ont été éliminées.

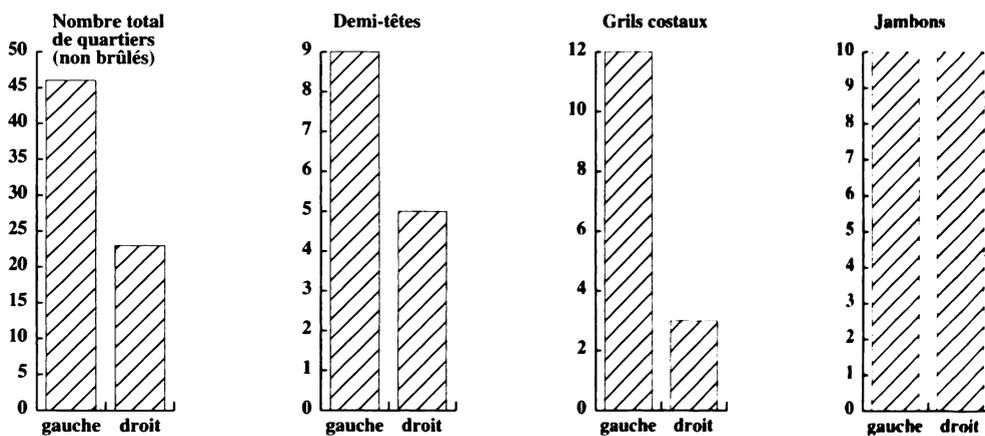


Fig. 8 : Les quartiers gauches sont plus nombreux que les droits. Ce décalage vaut pour les demi-têtes, les cous et les grils costaux, mais pas pour les autres quartiers, dont les jambons.

tat, c'est un grand mammifère qui est représenté, sans qu'aucun indice ne permette d'attribuer au défunt un statut particulier (arme, par exemple).

Les problèmes liés à la préservation des ossements font que la part de la volaille dans l'alimentation est particulièrement difficile à estimer à partir de déchets domestiques. Dans la nécropole, où la préservation est particulièrement favorable, la part du coq peut être directement déduite des effectifs observés : il apparaît que cette espèce est, en nombre de quartiers, la seconde après le porc.

Le porc est l'animal de prédilection pour la constitution des offrandes alimentaires. Cela se traduit par une fréquence beaucoup plus élevée que dans les dépotoirs d'habitats, où cette espèce occupe souvent la première place, mais dans un approvisionnement beaucoup plus diversifié. Sur le Titelberg, cette diversification repose en grande partie sur le bœuf, dont les variations de fréquences répondent assez exactement à celles du porc ; les caprinés, beaucoup moins fréquents, sont présents en quantités assez stables tout au long de l'occupation du site ; quant aux autres espèces, elles sont très peu représentées (cheval, chien, gibier, oiseaux).

En fait, l'abondance du porc caractérise certains dépôts de sanctuaires où des animaux ont été consommés (Méniel, 1991), comme à Bennecourt (Yvelines) et à Ribemont-sur-Ancre (Somme), où la part du porc avoisine -ou dépasse- les trois quarts des restes. Sur ces deux sites, les dépôts présentent de nombreuses analogies, avec comme deuxième espèce le mouton, puis le bœuf. Le chien figure également dans les fossés de ces deux sanctuaires, sous forme de restes découpés, qui montrent que cet animal a été consommé. Sur les deux sites, le choix des parties répond à des règles originales et identiques. L'une, commune à toutes les espèces, est l'absence de pieds ; les autres sont plus spécifiques : pour le porc, il s'agit d'une très forte représentation de la tête, toujours fendue en deux dans le plan sagittal, et à peu près deux fois plus nombreuses que les autres parties. Cette prédominance de la tête ne vaut pas pour le mouton, pour lequel cette partie est assez mal représentée, au profit des parties charnues des membres. Quant au bœuf, il est surtout représenté par des fragments de côtes, puis par des fragments de diaphyses d'os longs. Les restes de chiens sont peu nombreux, mais témoignent d'une découpe tout à fait analogue à celle des porcs (têtes fendues en deux, par exemple). Sur ces deux sites, le cheval est représenté par quelques restes exempts de toute trace de découpe bouchère.

A Lamadelaine, le choix des espèces répond à des critères proches de ceux en vigueur sur ces deux sanctuaires ; certains indices ne font qu'ajouter à la similitude que l'on

est tenté d'établir entre ces dépôts, comme la préférence affichée pour certains quartiers, et notamment la tête de porc, alors que d'autres vont à l'encontre de cette analogie, comme l'absence de pieds dans les sanctuaires. Toutefois, le choix des viandes répond à des critères assez proches, et bien distincts de ceux ayant cours dans les habitats, où l'éventail des espèces est plus large, et les critères de choix (âges, quartiers) beaucoup moins stricts.

L'hippophagie permet de distinguer des habitats entre eux (Méniel, 1994), mais l'absence de restes de chevaux consommés ne permet aucune distinction entre nécropoles et sanctuaires.

Les dépôts des sanctuaires, où les contraintes économiques ont sans doute moins de poids que dans la vie quotidienne, permettent d'établir une classification des espèces consommées qui présente de nombreuses analogies avec celle obtenue lors de l'étude de la nécropole de Lamadelaine, à savoir une nette préférence pour le porc qui se détache très nettement des autres espèces (bœuf, mouton, chien et volaille) ; le cheval, présent, n'est pas consommé. Dans les habitats, si ce classement peut être le même, les écarts de fréquences sont beaucoup moins accusés, parce que certaines espèces, plus ou moins dédaignées dans ces lieux privilégiés, ne peuvent visiblement pas l'être dans la vie quotidienne.

Conclusion

Les animaux occupent une place importante dans les rites funéraires. La position accordée à chacune des espèces et les règles de disposition des quartiers permettent de mesurer l'importance accordée à la mise en scène, et donc à l'aspect du dépôt lui-même. Le porc est au centre du dispositif, non seulement par les occurrences, le nombre de quartiers, le poids de viande, mais aussi par la place dévolue à ses quartiers, à tel point que c'est son inhumation qui s'en trouve, à la limite, évoquée. Cette évocation, fondée sur un minimum d'éléments préalablement désarticulés, nécessite un remontage et passe par la reconstitution, toujours très partielle, d'un corps réduit à quelques éléments, les vides pouvant être masqués par d'autres dépôts. C'est évidemment une situation qui vaut pour quelques rares ensembles parmi les plus spectaculaires, et qui peut révéler une intention qui reste, dans beaucoup de cas, imperceptible. N'en reste pas moins que le choix et la disposition des quartiers répond toujours aux mêmes règles, quelle que soit la richesse des offrandes.

La position des espèces dans les tombes n'est pas fortuite, puisque malgré un désordre apparent, un classement peut être décelé, avec un premier cercle intérieur, où l'on trouve le porc, le coq et le chien, puis une couronne péri-

phérique, avec le bœuf et les caprinés ; quant au cheval, il est souvent à l'extérieur de la fosse, ce qui est une autre expression du fait qu'il n'est pas consommé. En effet, ce classement, ainsi bien sûr que la nature des parties présentes, mettent en évidence l'aspect alimentaire de ces offrandes. En dehors de rares objets personnels en matière animale (pièces de collier en bois de cerf) et de quelques os sans doute intrusifs (dents et éclats d'os de caprinés localisés dans un secteur de la nécropole), il n'y a pas de trace de dépôts d'autre nature, comme celui des animaux de compagnie, que l'on trouve dans les nécropoles d'Acy-Romance (Lambot, Friboulet et Méniel, 1994), où de petits chiens ont été incinérés. Ici, tous les restes de chiens sont réduits à des quartiers de viande, dont la nomenclature, la découpe et le mode de dépôt sont identiques à ceux du porc, la seule distinction tenant à des effectifs beaucoup plus modestes.

Pour les ruminants, des effectifs très réduits, un choix restreint à quelques quartiers (grils costaux, tibias de bœuf) et une position périphérique dans les fosses indiquent une position secondaire dans les offrandes funéraires. C'est là une différence importante avec l'alimentation sur l'oppidum, où, si les caprinés sont assez secondaires (entre 10 et 15 % du nombre de restes déterminés), les bœufs occupent une place beaucoup plus importante (de 30 à 45 %).

Les restes de chevaux incinérés témoignent de la participation de cet animal aux rites funéraires, ce qui n'est pas le cas des ossements non brûlés. Ces derniers, apparemment erratiques, tout comme ceux découverts dans d'autres nécropoles gauloises, par exemple à Tartigny (Méniel, 1986) ou à Acy-Romance, résultent probablement de pratiques autres qu'alimentaires, mais, s'ils ne permettent guère de dépasser le stade des hypothèses, ils doivent attirer l'attention sur l'intérêt des dépôts extérieurs aux tombes. L'exclusion de cet animal de l'alimentation ne surprend guère : il n'est jamais consommé, ni dans les sanctuaires, ni dans les nécropoles. Quant aux habitats gaulois, l'hippophagie permet de les distinguer, selon qu'elle est pratiquée ou non (Méniel, 1994). Or, au Titelberg, la consommation du cheval est exclue, même à la période gauloise (Méniel, 1993).

Le caractère alimentaire attribuable à ces dépôts se traduit par le choix de jeunes, de quartiers de viande

comestibles, ce qui ne suffit pas à les distinguer des reliefs d'un éventuel banquet funéraire. La présence de traces de découpe et la désarticulation de certains quartiers de viande (jambons de porcs, cuisse ou épaule de chiens, carcasse de coqs) pourrait faire penser à la possibilité que ces ensembles anatomiques, plutôt que des quartiers de viande, sont en fait des ossements décharnés, et donc les reliefs de repas funéraires. En pratique, cela revient à faire un amalgame hâtif entre découpe et consommation de la viande. Or cette dernière nécessite le prélèvement de la viande, ce qui induit des traces différentes de celles de la désarticulation observées ici, par la localisation et, parfois, la morphologie (moins marquée). Or les os de ces quartiers ne portent pas de trace de décarnisation, et la présence de chair aide souvent à expliquer leur position originale ; c'est le cas notamment de séries de côtes dépourvues de vertèbres, des os de jambons, ou encore des morceaux de volaille.

Une autre question soulevée par la présence de ces nombreux quartiers de porcs est celle du lieu de leur mise à mort et de leur découpe : ces animaux sont-ils sacrifiés sur place, ou arrivent-ils là sous forme de quartiers déjà découpés ? Les indices dont on dispose sont quelque peu contradictoires. D'un côté, la présence de déchets, comme les séries de vertèbres arasées et décharnées lors de la fente des carcasses, et donc dépourvues de viande, peuvent indiquer la proximité du lieu de découpe, mais ils sont rares (trois cas). Une autre catégorie d'os décharnés consiste en fragments de vertèbres lombaires portant des traces de prélèvement des filets. A l'opposé, le décalage entre le nombre de quartiers retrouvés, et le nombre total produit par la découpe des un à quatre porcs attestés dans chaque tombe est très important. En effet, si l'on compte huit quartiers par porc (deux demi têtes, cous et grils costaux ; deux épaules ; deux jambons ; quatre pieds), ce qui est un minimum, la part retrouvée représente environ un tiers de ce qu'ont pu fournir les 77 porcs attestés. Les espèces rares, comme le bœuf et le chien, sont encore plus révélatrices de cet écart. S'il est difficile d'opter pour l'une ou l'autre de ces possibilités, force est de constater que la part des animaux dévolues aux morts, sous une forme ou une autre, est bien moindre que celle des vivants.

Bibliographie

- LAMBOT B., FRIBOULET M. et MÉNIEL P., 1994.– *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) : 2. Les nécropoles dans leur contexte régional*. Reims : Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, 8.
- GERDES C., 1992.– *Die Tierknochen aus dem keltisch-römischen Gräberfeld von Wederath-Belginum, Kreis Bernkastel-Wittlich*. Diplomarbeit, Christian-Albrechts-Universität (Kiel).
- MÉNIEL P., 1986.– La nécropole gauloise de Tartigny (Oise) : étude des offrandes animales. *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4 : 37-39.
- MÉNIEL P., 1991.– Les animaux dans les sanctuaires gaulois du nord de la France. Les sanctuaires celtiques et le monde méditerranéen. *Dossiers de Protohistoire*, 3 : 257-267.
- MÉNIEL P., 1992.– Alimentation carnée, offrandes funéraires et sacrifices animaux chez les Gaulois. Archéozoologie à la fin de l'Age du Fer en France septentrionale. *Techniques et Culture*, 17-18 : 195-226.
- MÉNIEL P., 1993.– Les restes animaux de l'oppidum du Titelberg (Luxembourg) de La Tène finale au Gallo-romain précoce. *Archaeologia Mosellana*, 2 : 381-406.
- MÉNIEL P., 1994.– Les chevaux découpés du village d'Acy-Romance et l'hippophagie en Gaule septentrionale. *Anthropozoologica*, 20 : 55-68.
- METZLER J., 1984.– Das treverische Oppidum auf dem Titelberg (Luxembourg). *Trier, Augustusstadt der Treverer, Rheinisches Landesmuseum Trier* : 68-78.
-